

en bref...

L'étude des bourgs du Figeacois montre que derrière une dénomination commune, différentes figures se dessinent. Le nombre d'habitants, d'emplois et de services, les dynamiques passées et en cours, la situation géographique, l'armature économique sont parmi les facteurs déterminants les spécificités de chacun. Ainsi, certains ne sont guère plus que des villages, d'autres apparaissent comme des pôles ruraux robustes. Certains connaissent des dynamiques de croissance, d'autres doivent composer avec la déprise démographique de l'espace rural et l'isolement.

Les bourgs s'identifient aussi par leurs multi-appartenances territoriales. Si Figeac est le pôle urbain le plus attractif pour la plupart d'entre eux, certains se tournent plus naturellement vers Saint-Céré au nord, Gramat à l'ouest, Villefranche-de-Rouergue au sud ou même Aurillac à l'Est.

A leur échelle, les bourgs constituent aussi un réseau plus ou moins dense. Ils sont les premiers pôles de services et d'emplois des espaces ruraux et occupent en tant que tel une place stratégique dans l'aménagement du territoire. Pour autant, certains subissent une situation de concurrence susceptible de les fragiliser. D'une manière générale, les bourgs souffrent d'un manque d'attractivité qui risque à terme d'être un facteur de leur érosion. L'enjeu de revitalisation et du regain d'attractivité est partout prioritaire, même si pour certains l'urgence est de résister aux risques de ruptures.

Les idées essentielles

D'importants écarts des poids économiques et démographiques

Une population âgée et vieillissante

Attractivité et dynamiques

Sur-représentation des emplois de la sphère publique

Des fonctions de services partout présentes, mais de niveaux variables

L'éloignement, une contrainte... mais un atout en terme d'autonomie

Concurrences et dépendances dans le triangle Figeac/Gramat/Saint-Céré

Potentiels, perspectives et stratégies

introduction

Qu'on l'appelle bourg, bourg-centre, bourg structurant, l'objet reste le même et la terminologie fait largement référence aux fonctions particulières qu'il occupe au sein de l'espace rural : lieux de marchés, plus généralement de commerce, lieux de centralisation d'un certain nombre d'équipements et de services nécessaires aux habitants, souvent considérés comme des services de proximité, mais aussi lieux de l'essor économique des campagnes.

Ces bourgs maillent le territoire, plus ou moins densément en fonction de la densité même de population, aux fins, prédéterminées ou non, d'apporter partout un même niveau d'équipements de services de proximité.

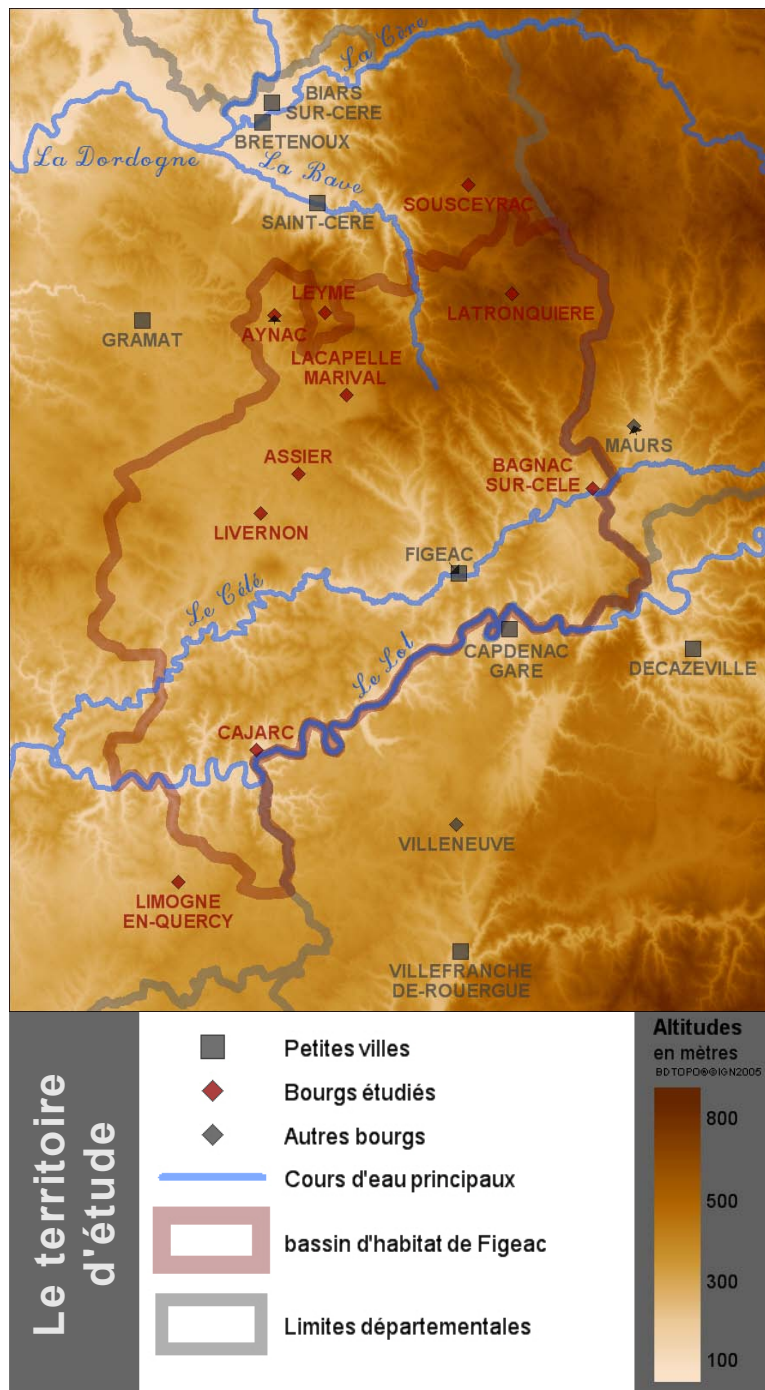
Les bourgs sont souvent chefs-lieux de cantons. Le découpage du territoire rural en cantons correspond à une réalité forte du fonctionnement des campagnes au XIX^{ème} siècle et durant la première moitié du XX^{ème}. C'est pour l'essentiel l'échelle de vie quotidienne des habitants. Les transformations de la société, parmi lesquelles l'industrialisation, l'exode rural et la croissance urbaine, l'essor des mobilités, ont radicalement changé la donne, et notamment les échelles de vie.

Pour autant, les bourgs n'ont pas disparu, même si certains se trouvent profondément fragilisés, et avec eux perdure un ensemble de fonctions essentielles. De ce fait, les bourgs restent généralement des pôles de services de l'espace rural environnant, aires d'attraction reconnues par l'INSEE comme les *bassins de vie*.

L'INSEE identifie pour le Lot 45 pôles de services. Certains sont de petites villes et avec une offre développée accèdent au statut de pôles de services supérieurs (Cahors, Figeac, Gourdon et Saint-Céré) ; ceux-ci n'intéressent pas a priori notre sujet d'étude. A l'opposé, on trouve des petits bourgs dont l'offre minimale permet tout juste l'accès à la qualification de pôle de service (Saint-Géry, Saint-Sozy) ; certains chefs lieux de cantons n'apparaissent même plus parmi ces pôles (Lauzès). Ailleurs, des pôles semblent émerger ou renaître grâce à un providentiel regain démographique (Merquès, Lalbenque).

A l'heure où les questions d'organisation territoriale supra-communale reviennent fortement au devant de l'actualité des collectivités (intercommunalité, SCOT), la connaissance du poids des bourgs et de leur rôle dans les territoires apparaît un enjeu essentiel. Face à leur rôle structurant reconnu à ce jour, la question est aussi de savoir jusqu'à quand ils vont continuer à l'être ? Subissent-ils le déclin démographique (et économique) des territoires ruraux (Latronquière) ou, au contraire, bénéficient-ils de l'attractivité retrouvée de certains espaces (Livernon et Assier), voire d'un regain économique (Bagnac-sur-Célé) ?

Le bassin de Figeac, engagé dans une démarche SCOT et ayant initié une réflexion sur l'évolution de l'intercommunalité, apparaît aujourd'hui comme le premier territoire pour aborder ce questionnement. Pour l'Etat (DDT), l'enjeu est en outre d'apporter des éléments de connaissance et de débat dans le cadre de son rôle de personne associée à l'élaboration des documents d'urbanisme, des éléments d'éclairage supra-communal et de conseil.

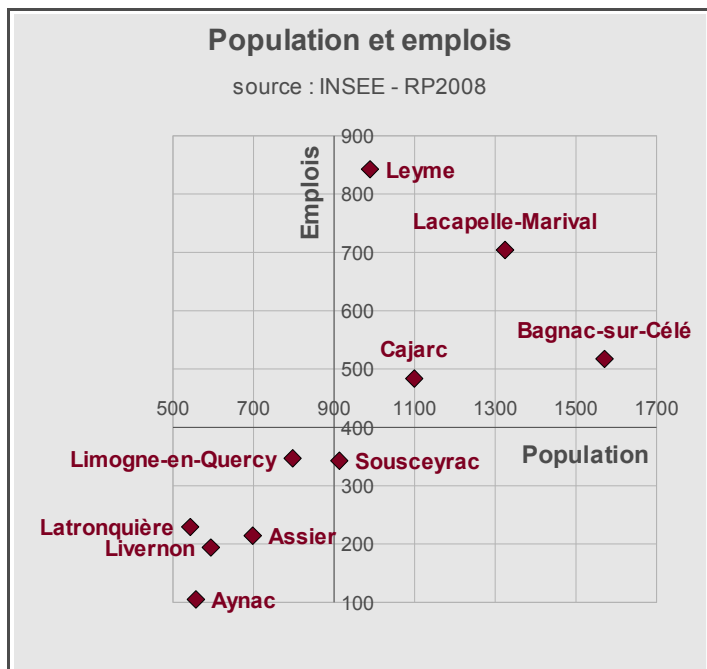


Assier
Aynac
Bagnac-sur-Célé
Cajarc
Lacapelle-Marival
Latronquière
Leyme
Limogne-en-Quercy
Livernon
Sousceyrac

D'importants écarts des poids économiques et démographiques

Avec plus de 9000 habitants, la population cumulée des 10 bourgs avoisine celle de la ville de Figeac et représente plus du quart de la population du territoire.

Avec 4000 emplois, ils représentent également un potentiel économique majeur.



La moyenne des populations des 10 bourgs est de 910 habitants, celle des emplois au lieu de travail s'établit à 400 emplois.

4 bourgs se positionnent nettement au dessus de ces valeurs :

- **Bagnac-sur-Célé** est le bourg le plus important en population ;
- **Leyme** est le plus gros pôle d'emplois ;
- **Lacapelle-Marival** est un bourg important au profil équilibré ;
- **Cajarc** est plus proche des valeurs moyennes.

Sousceyrac et **Limogne-en-Quercy** avoisinent également la moyenne bien que légèrement en deçà.

Les 4 autres bourgs ont un niveau de population et d'emplois bien inférieurs aux moyennes :

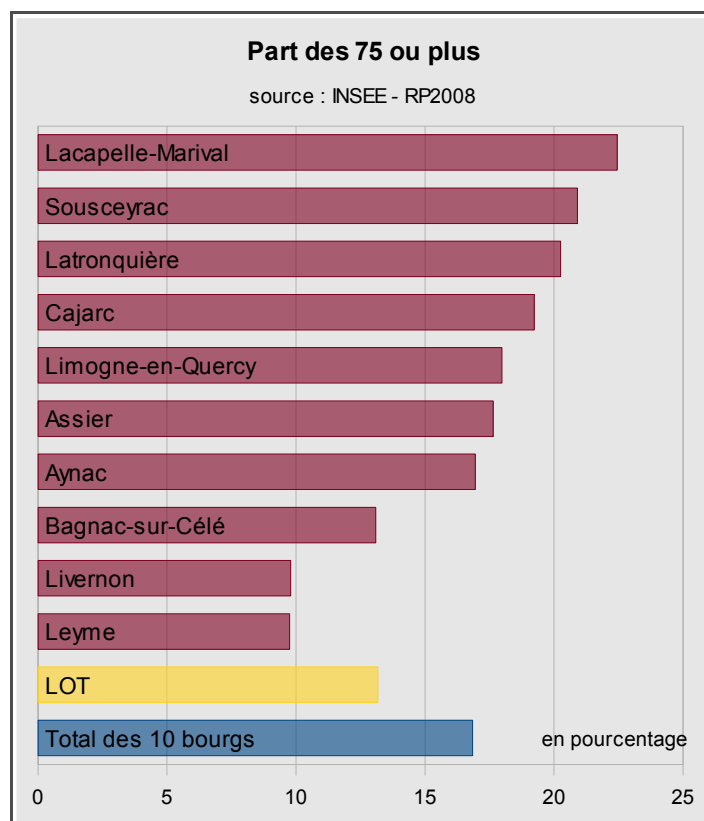
- **Aynac** est le plus petit pôle d'emplois, il en compte 8 fois moins que Leyme ;
- **Latronquière** est le bourg le moins peuplé avec guère plus de 500 habitants (trois fois moins que Bagnac-sur-Célé) ;
- **Livernon** a un poids proche de celui de Latronquière ;
- **Assier** se situe dans une position intermédiaire.

Une population âgée et vieillissante

La population des 10 bourgs, considérée globalement, présente un profil plus âgé que la population départementale. La part des 75 ans ou plus s'établit à 17%, elle est de 13% pour le département. Pour trois bourgs seulement ce taux est inférieur ou équivalent à celui du Lot : Leyme, Livernon et Bagnac-sur-Célé. A l'opposé les bourgs de Lacapelle-Marival, Sousceyrac et Latronquière ont les profils de population les plus âgés avec plus de 20% d'habitants de plus de 75 ans. Le poids des structures d'hébergement des personnes âgées dans ces bourgs peut expliquer ces constats.

D'autre part, Livernon, Bagnac-sur-Célé et Assier sont les seuls bourgs dont la part des moins de 30 ans est supérieure à la moyenne départementale.

La tendance au vieillissement apparaît aussi forte qu'elle est pour le Lot dans son ensemble. Entre 1999 et 2008, la part des 75 ans ou plus a augmenté de près de 20%. Cette évolution est plus marquée pour Latronquière (+62%), Assier (+56%), Bagnac-sur-Célé (+52%) et Aynac (+45%).



Globalement pour les 10 bourgs, la part des 30-44 ans est celle qui régresse le plus (-16%). La baisse de population sur cette tranche d'âge qui correspond aux jeunes actifs est particulièrement forte à Sousceyrac (-56%). Plus généralement les classes d'âge les plus jeunes sont en diminution à Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Lacapelle-Marival, Latronquière, Leyme et Sousceyrac.

Assier et Livernon, tendance au rajeunissement

Ils sont les seuls à connaître une croissance significative des effectifs de moins de 45 ans. Entre 1999 et 2008, la population des 30-44 ans a cru de 48% à Assier et 28% à Livernon. Les effectifs des 15-29 ans sont stables. Enfin, ceux de moins de 14 ans sont en forte hausse (+75% pour Assier et +46% pour Livernon).

Assier et Livernon seraient des communes attractives pour les familles de jeunes actifs avec enfants.

Ce rajeunissement se traduit pour Livernon par un solde naturel positif, un cas de figure rare parmi les communes rurales.

• **Limogne-en-Quercy** avec une forte augmentation de l'emploi (+23%) et une croissance démographique supérieure à la moyenne départementale (+10%);

• **Lacapelle-Marival** avec le plus fort gain d'emplois (+122 emplois, soit +21%).

Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Latronquière et **Leyme** forment un groupe de bourgs dont les dynamiques démographiques et économiques récentes sont faibles.

Sousceyrac s'inscrit dans un déclin démographique continu depuis plus de 120 ans.

Aynac est le seul bourg qui perd un nombre significatif d'emplois (-18%).

Pour l'essentiel, la croissance démographique des bourgs est imputable à leur attractivité résidentielle qui se traduit pour les 10 bourgs par un excédent migratoire.

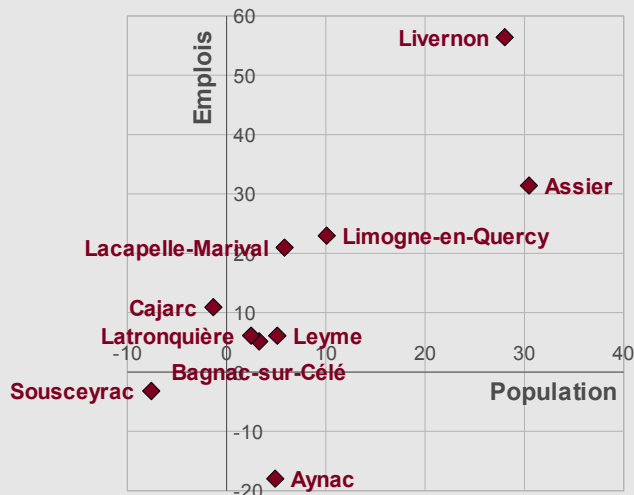
Attractivité et dynamiques

Avec un gain global de 500 habitants entre 1999 et 2008, la dynamique cumulée des 10 bourgs est à la croissance. Celle-ci est toutefois inférieure à celle du département (+5,7% contre 8%).

Sur le plan de l'emploi, la dynamique est également positive avec une croissance de 400 emplois sur cette même période, soit une augmentation de +11%, équivalente à celle du Lot.

Evolutions de la population et des emplois entre 1999 et 2008

en pourcentage
source : INSEE - RGP1999 - RP2008



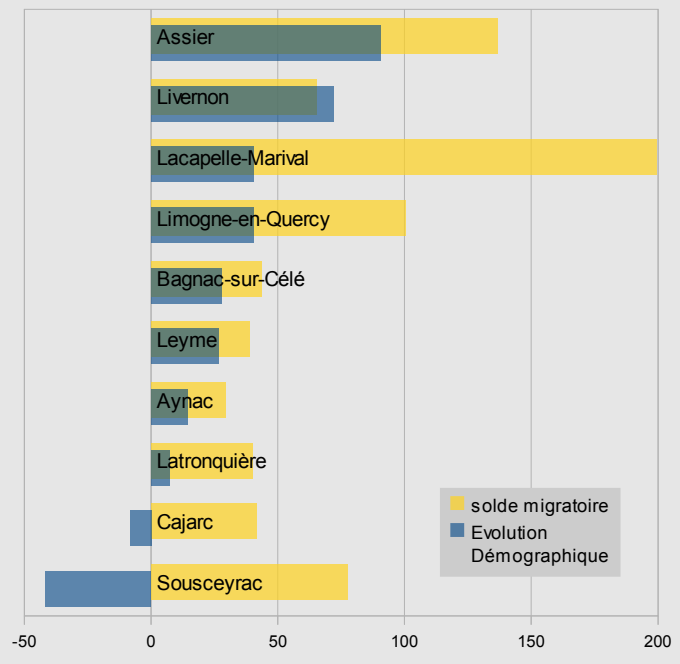
Quatre bourgs concentrent ces croissances de l'emploi de la population :

• **Livernon** avec la plus forte progression des emplois (+56%) et une forte progression de la population (+28%);

• **Assier** avec la plus forte progression de la population (+30%) et une forte progression de l'emploi (+31%);

Excédent migratoire et évolution démographique sur 5 ans

source : INSEE - RP2008

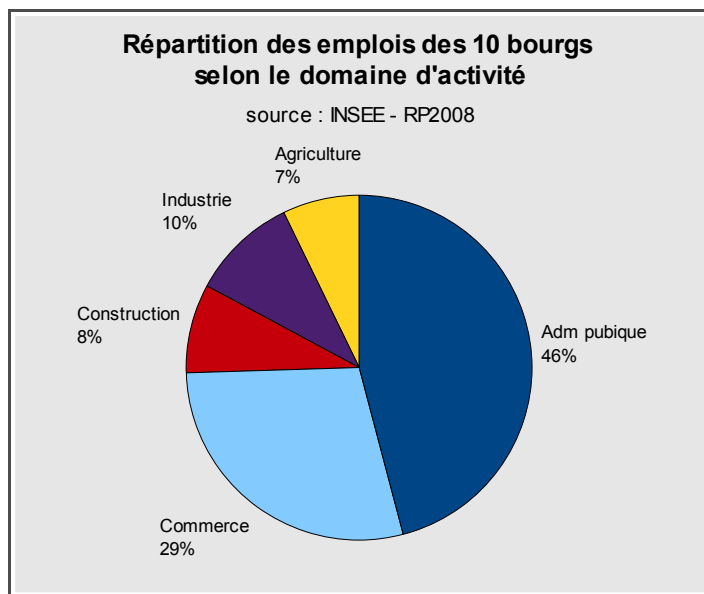


Il est particulièrement fort à Lacapelle-Marival, Assier, Limogne-en-Quercy, Sousceyrac et Livernon. Mais les causes de cette attractivité apparente ne sont pas partout les mêmes. Pour Assier, Livernon et Limogne-en-Quercy, il s'agit principalement d'un phénomène d'attractivité résidentielle. Pour Sousceyrac et Lacapelle-Marival le poids des établissements d'accueil de personnes âgées dans le renouvellement des populations a un impact majeur.

Par ailleurs, il apparaît que la croissance démographique s'accompagne d'une progression de l'emploi. Les bourgs consolident une fonction de pôle économique local, pourvoyeurs d'emplois pour les actifs résidents dans les communes environnantes.

Sur-représentation des emplois de la sphère publique

Sur les 4 000 emplois cumulés par les 10 bourgs, près de la moitié relève du secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale. La concentration des établissements administratifs, scolaires et de santé, dont les établissements d'accueil de personnes âgées, dans les bourgs et plus particulièrement les chefs-lieux de canton en est une des causes principales. De plus, l'employeur le plus important est l'institut Camille Miret à Leyme (près de 600 emplois relevant du domaine de la santé). Du fait de la localisation des structures d'hébergement pour personnes âgées, les emplois dans le domaine médico-social sont concentrés à Lacapelle-Marival, Sousceyrac et Limogne-en-Quercy. Cajarc et Lacapelle-Marival sont les plus gros employeurs dans le domaine de l'enseignement.



Avec plus du quart des emplois, la place du secteur commercial est également importante. Lacapelle-Marival et Bagnac-sur-Célé sont les plus gros pourvoyeurs d'emplois salariés dans ce secteur.

Bagnac-sur-Célé se distingue aussi avec des emplois dans les domaines de la métallurgie et de la construction.

Enfin, les 10 bourgs sont aussi des communes agricoles. Un quart des établissements d'activités relève de l'agriculture.

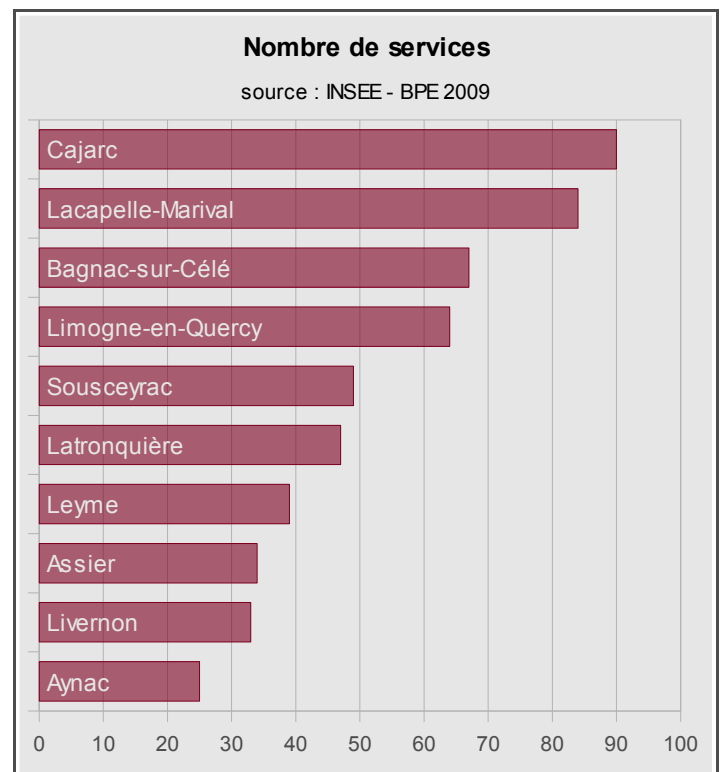
Leyme, l'influence de Camille Miret

L'héritage de l'histoire a fait de la commune de Leyme le siège principal d'implantation de l'institut Camille Miret dont l'activité est centrée sur la santé (psychiatrie), le médico-social (accueil spécialisé) et le social (foyer occupationnel). La concentration des emplois à Leyme (plus de 600) a conditionné l'évolution de ce qui était, à l'origine, un village de moyenne montagne. Par ailleurs, le bourg a su diversifier son tissu économique.

Des fonctions de services partout présentes, mais de niveaux variables

Les 10 bourgs sont au minimum des pôles de proximité (selon la définition de l'INSEE). Ce statut leur est conféré par leur fonction de service. Mais celle-ci est plus ou moins développée. Trois critères semblent déterminants :

- Le poids démographique ;
- Le statut de la commune ; en particulier les chefs-lieux de cantons bénéficient d'une « rente de situation » car les politiques publiques d'aménagement du territoire ont longtemps conduit à y implanter les services publics.
- La situation géographique ; il s'agit de la géographie physique qui va permettre ou contraindre le rayonnement du bourg, mais aussi de l'environnement concurrentiel ou non.



Cajarc, Lacapelle-Marival et Limogne-en-Quercy sont des bourgs bien dotés en services et qui valorisent au mieux leur rayonnement potentiel sur leur territoire environnant.

Bagnac-sur-Célé est le bourg non chef-lieu de canton le mieux équipé. C'est uniquement du fait de son poids démographique, car son environnement physique et concurrentiel limite son potentiel de rayonnement.

Sousceyrac et Latronquière ont un niveau d'équipement moyen. Ils le doivent principalement à leur statut de chef-lieu de canton.

Leyme, Assier, Livernon et Aynac sont les bourgs les moins équipés. A proximité de Lacapelle-Marival

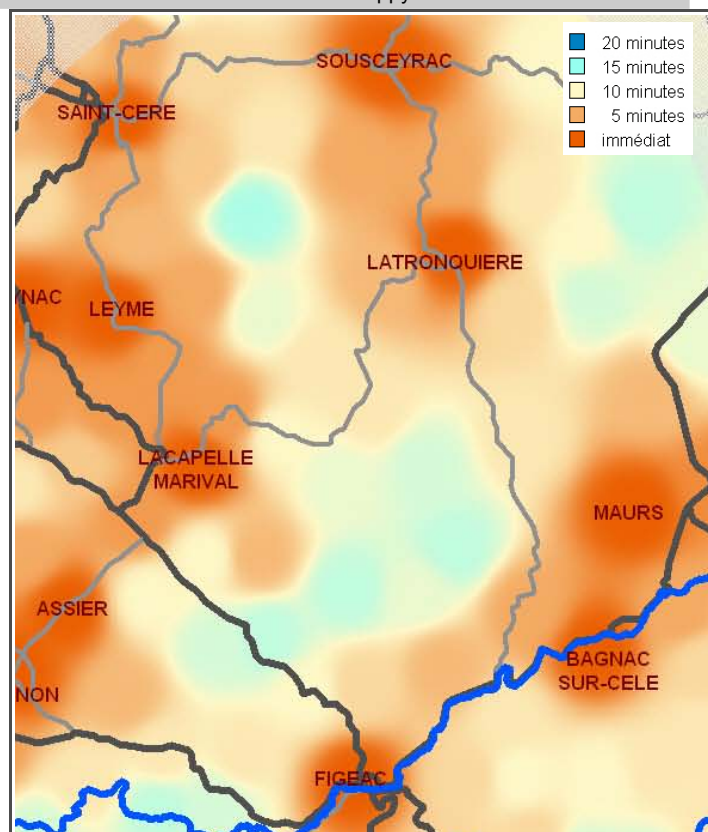
et dans le triangle formé par les petites villes de Figeac, Gramat et Saint-Céré, ils sont situés dans un environnement fortement concurrentiel. Ainsi Leyme a un niveau d'équipement sans rapport avec son poids démographique et économique. Livernon peine à valoriser son statut de chef-lieu de canton. Aynac est le bourg le moins bien doté en nombre et en diversité de services.

L'éloignement, une contrainte... mais un atout en terme d'autonomie

Le Figeacois est un territoire situé à l'écart des grandes voies de communication et des grandes agglomérations. Au sein même du territoire, le sentiment d'isolement peut être accentué par la géographie, les caractéristiques des voies de communication et les conditions climatiques. Mais l'isolement est aussi une opportunité pour les bourgs car il leur confère une position stratégique dans l'espace rural : c'est le lieu où se structurent les services nécessaires aux besoins des populations locales.

Temps d'accès aux bourgs et villes

Source : Mappy



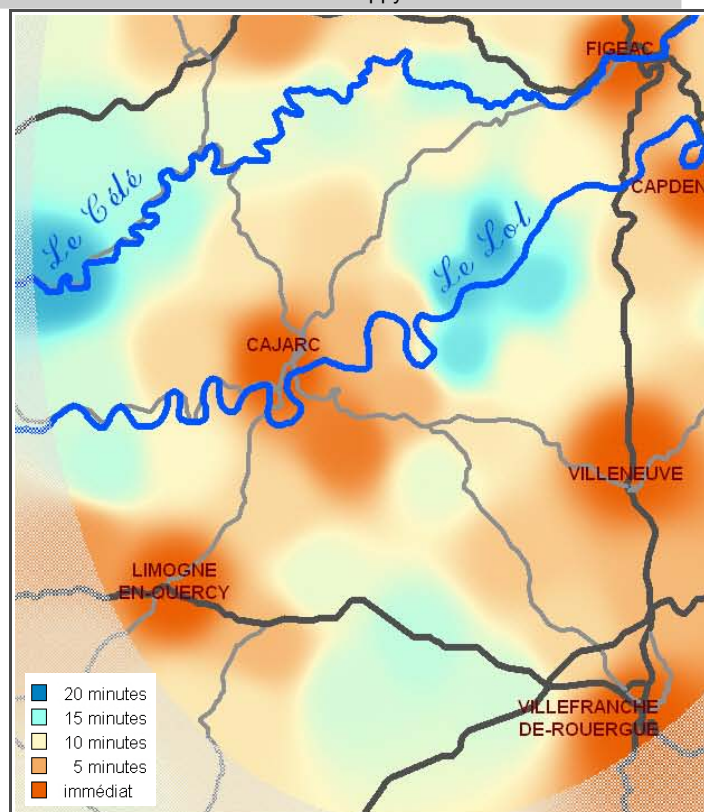
Latronquière est certainement le bourg qui souffre le plus de l'isolement. Elle est éloignée de Figeac et le pôle de service de niveau supérieur le plus proche est Lacapelle-Marival à plus de vingt minutes. Elle se situe aussi dans un espace de moyenne montagne soumis à des conditions climatiques rudes et faiblement peuplé. Néanmoins, son statut de bourg, chef-lieu de canton, lui permet de maintenir une offre

minimale de service public. En particulier, l'éloignement des autres structures, nécessite dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire équilibré, le maintien du collège.

Sousceyrac partage des conditions proches de celles de Latronquière. Toutefois son isolement est moins accentué du fait de la proximité relative de Saint-Céré (15 minutes).

Temps d'accès aux bourgs et villes

Source : Mappy



Au sud du territoire, **Cajarc** et Limogne-en-Quercy sont également dans des situations d'éloignement. Si les conditions climatiques ne sont pas ici en cause, par contre la topographie (encaissement des vallées) et le réseau routier (routes départementales secondaires à l'écart des grands axes) sont des contraintes aux déplacements. Figeac, pôle urbain le plus proche, est à 25 minutes de Cajarc. De ce fait, il a du développer une capacité d'autonomie s'imposant comme le pôle d'emplois et de services de l'espace rural environnant. D'autant plus, que c'est dans les vallées du Lot et du Célé que se trouvent les communes les plus enclavées du territoire.

Bien que bénéficiant d'une meilleure desserte, **Limogne-en-Quercy** fonctionne selon un registre proche de celui de Cajarc. Positionné sur la route départementale 911 reliant Cahors à Villefranche-de-Rouergue, c'est avec ces deux pôles éloignés que Limogne oriente ses relations.

Bagnac-sur-Célé, un bourg singulier

Eloigné, si l'on considère l'organisation administrative du territoire, géographiquement enclavé dans la vallée profonde du Célé, Bagnac-sur-Célé n'est pas pour autant isolé. Le bourg est plutôt bien desservi (route nationale 122 reliant Figeac à Aurillac et voie ferrée) et bénéficie en outre de la proximité de Figeac (14 km).

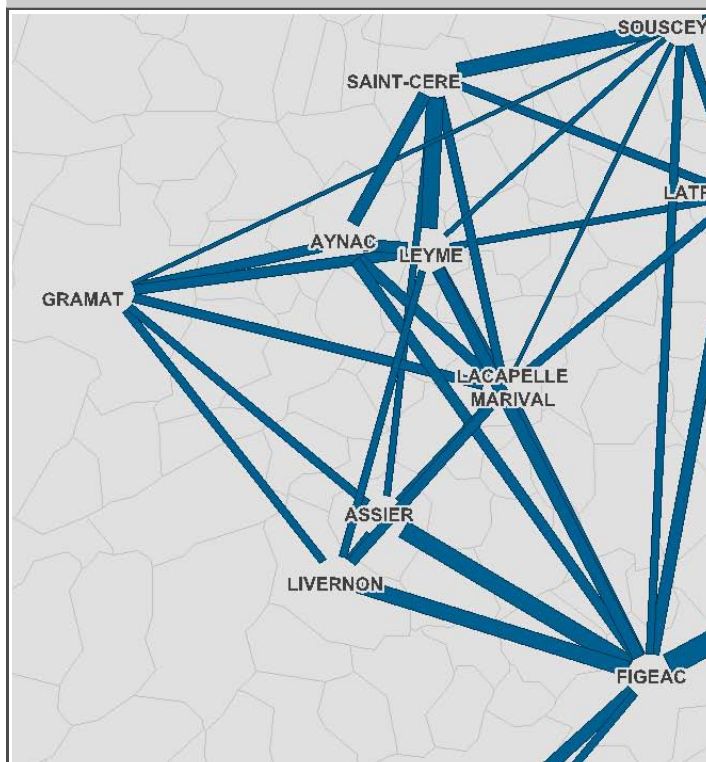
Bagnac-sur-Célé ne fonctionne pas avec les réseaux des autres bourgs étudiés. Ses relations se tissent selon l'axe Figeac-Aurillac et avec son voisin Maurs.

Avec la proximité de Figeac et de Maurs, son environnement est concurrentiel, mais son éloignement relatif en fait un bourg autonome.

Concurrences et dépendances dans le triangle Figeac/Gramat/Saint-Céré

A la frange du causse, des Limargues et du Ségala, 5 bourgs se concentrent dans un rayon de 10 km. De plus, ils sont compris dans un triangle formé par les villes de Figeac, Gramat et Saint-Céré. Leur environnement est donc potentiellement concurrentiel et ils sont susceptibles de subir les influences des dynamiques externes.

Le réseau des bourgs



Au nord, **Aynac** et **Leyme** forment un premier « bipôle ». Distants de 4,5 km, les deux bourgs sont potentiellement concurrents. Ils sont également à proximité de Lacapelle-Marival, Saint-Céré et Gramat. De ce fait leur capacité à développer une offre de service se trouve limitée.

Entre Figeac et Gramat, **Livernon** et **Assier** forment un deuxième « bipôle ». Comme pour le précédent,

leur proximité (5 km) peut générer de la concurrence. Ils sont clairement dans les aires d'influence de Lacapelle-Marival et surtout de Figeac.

Lacapelle-Marival est globalement à équidistance de Gramat, Saint-Céré et Figeac. Ce bourg bien doté en équipements et services occupe donc un positionnement idéal au sein de ce vaste espace rural interstitiel.

Potentiels, perspectives et stratégies

Les bourgs occupent au sein de l'espace rural des fonctions essentielles. Ils regroupent une part significative de la population, mais surtout ils s'imposent comme d'indispensables centres de services et pôles d'emplois. Ils s'insèrent dans une maille territoriale plus fine que celle des villes moyennes ou petites. Ce faisant, ils jouent un rôle majeur dans l'aménagement du territoire.

Pour autant, les bourgs n'offrent pas tous le même potentiel et ne disposent pas des mêmes arguments stratégiques.

Lacapelle-Marival a toutes les caractéristiques d'un bourg rural robuste, véritable pôle d'équilibre et d'animation de cet espace central entre Figeac, Gramat et Saint-Céré. C'est une grande partie des Limargues, du Ségala et du Causse occidental qui gravite autour de lui. Lacapelle-Marival s'est adaptée à ce rôle par de fortes transformations du bourg sous forme de développements périphériques, notamment pour permettre le desserrement des activités. Cette stratégie prioritaire se fait au détriment d'un centre ancien en voie de dévitalisation, malgré un potentiel patrimonial important.

Cajarc, **Limogne-en-Quercy** dans une moindre mesure, jouent un rôle similaire dans la partie sud. Leur particularité est de bénéficier de dynamiques résidentielles et touristiques qui permettent de contrebalancer leur isolement relatif. Pour autant les stratégies de valorisation de leurs aménités demanderaient certainement une plus franche affirmation.

Sousceyrac et **Latronquière** complètent le tour d'horizon des bourgs ruraux, chefs-lieux de cantons, qui assurent les fonctions de services de proximité. Le maintien de ces services freine les effets d'un déclin démographique inexorable, sans pour autant parvenir à l'enrayer. Les stratégies sont de l'ordre de la résistance.

Mêmes stratégies à **Aynac** et **Leyme**, des bourgs bien petits pour espérer se développer ou se maintenir dans un environnement fortement concurrentiel. Aynac est à ce titre le plus fragile, alors que l'avenir de Leyme reste dépendant de celui de l'institut Camille Miret.

Livernon et **Assier** sont les seuls qui bénéficient significativement de l'essor de l'agglomération et de l'économie figeacoise. Assier a su saisir cette opportunité par une véritable stratégie de revitalisation du bourg. Au contraire, Livernon semble profiter d'une rente de situation. Si le bourg d'Assier s'est transformé au cours des dernières années, on ne peut pas en dire de même de son voisin.

Bagnac-sur-Célé est un bourg robuste, relativement auto-suffisant dans la mesure où Bagnac vit avec et pour les Bagnacois. C'est aussi le bourg le plus proche de Figeac ; sa dépendance vis à vis de sa voisine pourrait croître. Contrairement à son image, Bagnac-sur-Célé est plus un bourg rural et résidentiel qu'un pôle industriel. Le regain d'attractivité résidentielle y est un enjeu majeur et les stratégies développées œuvrent dans ce sens (qualification des espaces publics, maintien et développement de l'offre de services).

D'une manière générale, la capacité des bourgs à maintenir et à attirer des habitants est essentielle pour leur avenir, notamment car c'est aussi un facteur de développement de leur économie. Aujourd'hui, les communes rurales peu ou pas dotées en services connaissent des rythmes de croissance démographique supérieurs à ceux des bourgs. Les bourgs doivent donc développer des stratégies pour rester ou redevenir attractifs. Or, de telles stratégies ne sauraient se réduire aux politiques foncières mises en œuvre au travers des documents d'urbanisme. Il est nécessaire de penser également à renforcer les fonctions du bourg et d'y apporter un réel agrément pour les habitants : production de logements adaptés aux besoins des populations, maintien et développement des services, aménagement des espaces publics, sécurisation des circulations piétonnes.

Première partie

Deuxième partie

Les fiches individuelles

Analyse comparée

Systèmes territoriaux

Assier

Aynac

Bagnac-sur-Célé

Cajarc

Lacapelle-Marival

Latronquière

Leyme

Limogne-en-Quercy

Livernon

Sousceyrac

Sources

Dictionnaire historique des communes du Quercy par A. Girault de Saint-Fargeau – 1844 (réed.)

Album historique du département du Lot – JB GLUCK – 1852 (réed.)

Dictionnaire des communes du Lot – 1881 (réed 1979 – Quercy Recherche)

Statistiques du département du Lot – J.A. DELPON – 1831 (réed 1979 – Quercy Recherche)

Sites internet des Mairies et Communautés de Communes, Pays et Offices de tourisme, Mappy

Documents d'urbanisme des communes

Statistiques INSEE : recensements de population, base permanente des équipements, CLAP, DGFIP

Cartes : BDTOPO®©IGN2005, BDORTHO®©IGN2009, ROUTE500®©IGN2007, BDCARTHAGE®©IGN2000, SCANREGIONAL®©IGN2005

Etude réalisée par la
Direction Départementale
des Territoires du Lot

Directeur

Alain Toullec

Chef de Service

Patrick Mori

Chargés d'Etudes

Claudine Besse

Sébastien Truquet

Remerciements aux élus des dix communes étudiées et des communautés de communes pour leur disponibilité et leurs apports à nos réflexions.